



01

CONFIRMATION

- ✓ Confirmez les détails sur la propriété, comme l'âge, le type de propriété et la valeur approximative
- ✓ Confirmez l'identité de chaque demandeur, qu'ils apparaissent sur le titre de propriété ou non (2 pièces d'identité exigées)
- ✓ Confirmez l'état matrimonial et précisez dans les notes du prêteur si le demandeur a déjà été marié, veuf ou divorcé
- ✓ Confirmez la ventilation des revenus et ajoutez le tout dans les notes du prêteur

02

ESTIMATION

- ✓ Obtenez une estimation à l'aide de l'information sur la propriété et sur l'âge
- ✓ Allez à www.chipconseiller.ca/calculatrice/ pour obtenir une estimation

03

SOUSSION

- ✓ En utilisant l'information ci-dessus, allez sur les plateformes électroniques (c.-à-d. D+H, Velocity, etc.) pour soumettre la demande
- ✓ Rassemblez les documents suivants en attendant le résultat de l'évaluation et soumettez-les au Centre pour les courtiers en prêts hypothécaires à **mbc@heb.ca**:
 - ✓ 2 pièces d'identité claires et valides pour chaque demandeur
 - ✓ Copie de l'assurance habitation ou de l'assurance de copropriété valide
 - ✓ Copie du plus récent relevé de taxes municipales; si le paiement est différé, nous exigeons un relevé du programme de report indiquant le numéro de report
 - ✓ Relevés d'hypothèque, de marge de crédit ou de dette garantie pour tous frais existants liés au titre de propriété
 - ✓ Spécimen de chèque – seuls les noms des demandeurs doivent apparaître sur le chèque ou le formulaire de prélèvements autorisés
 - ✓ Cote de crédit – obtenue moins de 60 jours plus tôt
 - ✓ Nom de l'avocat/du notaire dont les services ont été retenus pour l'avis juridique indépendant
 - ✓ Tout document additionnel requis si la demande passe par un mandataire (procuration) ou une commission

04

APRÈS LA SOUSSION

- ✓ Dans les 24 heures suivant la soumission, le courtier recevra une approbation conditionnelle par lettre d'estimation, par l'entremise d'une plateforme électronique, et qui comprendra les modalités et les prochaines étapes
- ✓ Le courtier recevra l'approbation conditionnelle, incluant le portrait financier et le contrat de l'évaluateur
- ✓ Le courtier commandera l'évaluation en utilisant les entreprises recommandées par la Banque HomeEquity ou NAS. Contactez votre directeur du développement des affaires pour toute question
- ✓ L'évaluation doit être menée au nom de la Banque HomeEquity et lui être envoyée

05

CONDITIONS A REMPLIR

- ✓ Le courtier remplira les conditions requises si d'autres conditions sont exigées après la réception de l'évaluation. Celles-ci seront incluses dans la lettre d'engagement
- ✓ Le courtier fera signer par les clients le document d'engagement et tout autre document d'information requis par sa propre compagnie
- ✓ Toutes les conditions doivent être satisfaites avant l'envoi du dossier à FCT



06

AVIS JURIDIQUE INDÉPENDANT

- ✓ Le courtier sera avisé que les documents ont été envoyés au conseiller juridique indépendant en vue de faire signer les clients
- ✓ Le courtier demandera aux clients d'entrer en contact avec leur conseiller juridique indépendant
- ✓ La Banque HomeEquity avisera le courtier du moment où les documents auront été reçus par le conseiller juridique indépendant

07

AVANCE DES FONDS

- ✓ Les fonds deviennent accessibles pour versement environ 3 jours ouvrables après la signature des documents chez le conseiller juridique indépendant, en attendant tout dividende provenant d'un tiers.
- ✓ Les fonds peuvent être versés au conseiller juridique indépendant ou au compte bancaire du client si celui-ci fournit l'information nécessaire pour un dépôt direct

08

COMMISSIONS

- ✓ La maison de courtage recevra la commission du courtier 10 jours ouvrables après la confirmation de l'enregistrement de l'hypothèque par la Banque HomeEquity

Conditions de la souscription

Un déclassé supplémentaire peut être appliqué en fonction de la condition de la propriété, du marché, etc.

S'il existe un défaut d'entretien ou si la propriété n'a pas été entretenue, le dossier peut être refusé ou soumis avec la condition d'effectuer une retenue de fonds afin de permettre la tenue de travaux.

Si un client est divorcé ou séparé, une entente ou un document démontrant que l'ex-conjoint ne possède aucun droit sur la propriété est également exigé.

Si le client a un conjoint ou un conjoint de fait qui n'apparaît pas au titre de propriété, celui-ci devra signer un document séparé auprès du conseiller juridique indépendant déclarant qu'il est au courant de l'hypothèque inversée et que cette dernière ne peut rester en vigueur que tant que le demandeur en titre demeure dans la résidence au moins 6 mois par année. Autrement, les fonds doivent être remboursés dans les 180 jours.

Une personne vivant dans la propriété ne peut pas être retirée du titre de propriété pour obtenir une hypothèque inversée. Ce type de changement au titre ne peut pas être effectué dans les 12 mois précédant la demande